

Date : 28 août 2019

## Release Note v9

Ce document liste, par catégorie, les nouvelles fonctionnalités et les améliorations déployées sur les serveurs de productions concernant le code partagé entre les clients (les développements qui ne concernent qu'un seul client car c'est lié à son activité qui n'est pas partagée par d'autres clients ne sont pas listés) depuis le **23 juillet 2019**. Pour prendre connaissance des fonctionnalités disponibles auparavant, nous vous renvoyons aux Release Notes précédentes, disponibles sur [gestion.coopiteasy.be/documents](http://gestion.coopiteasy.be/documents)

Les modules *en italique* sont de nouveaux modules créés pour la fonctionnalité décrite.

La colonne "installation auto ?" indique, pour les nouveaux modules, si Coopiteasy a installé le module pour les clients utilisant la fonctionnalité-mère (Compta, Ecommerce, packs, ...). Pour les modules existants, la mise à jour est automatique si le module est installé chez le client.

### Standard

Rien de nouveau.

### Supermarchés Coopératifs

De nombreuses améliorations poussées par la BEES coop sont en préparation mais n'ont pas encore été mises à jour sur les bases de données.

### Brasseries Coopératives

Nom technique	Description	Installation auto ?
mrp_brewing	<p>Pour les brasseries coopératives, une adaptation a été faite pour que les bons de livraisons puissent être modifiés avec une "date de transfert" au choix de l'utilisateur.</p> <p>Cette date de transfert sera utilisée comme date de mouvement de stock effectif. C'est utile dans le cas où on crée des bons de commandes et des bons de livraisons bien à l'avance, mais que la date de transfert effective se fera plus tard (après le brassage).</p>	oui

Date : 28 août 2019

## Easy My Coop

Pour les utilisateurs de Easy My Coop, l'installation/mise à jour de tous les points ci-dessous est automatique pour les bases de données sur notre infrastructure. Si vous êtes hébergés ailleurs, cela peut prendre plus de temps.

Nom technique	Description
easy_my_coop_be	<p>Le numéro de registre national n'est plus demandé aux nouveaux coopérateurs sur le formulaire en ligne, de manière à se conformer à la réglementation RGPD.</p> <p>Maintenant, les coopérateurs sont identifiés via leur adresse email. C'est donc la clé utilisée par le système en cas d'augmentation de parts.</p>
easy_my_coop	<p>Il est possible dans la configuration du module de permettre sur le formulaire en ligne l'ajout d'une pièce jointe (pour une copie de carte d'identité par exemple).</p> <p>Cela a été demandé pour un client mais n'a pas été activé chez tout le monde car il est de la responsabilité de chaque client de s'assurer que cela est conforme à la réglementation RGPD.</p>
easy_my_coop	<p>Dans la liste des demandes de libération de capital, la première colonne s'intitule "Client" plutôt que "Fournisseur".</p>